



Liberté Égalité Fraternité

Présentation de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) à Paris





1. Introduction



20 DÉCEMBRE 2023 2





Rappel du contexte des JOP



JO : 24 juillet-11 août 2024

JP : **28 août-8 septembre 2024**

Chiffres clés à Paris



18 jours de compétition OLY, 11 jours PARA 2 cérémonies d'ouverture (OLY et PARA)



21 sports OLY, 14 sports PARA



15 sites de compétition OLY, 11 sites PARA



2 Live Sites (Fan Zones), 17 sites festifs



16 millions de touristes (dont 75% pendant les JO), 4 milliards de téléspectateurs

Axes de travail dans le champ de la santé



Une augmentation comprise entre 11 et 18% du nombre d'hospitalisations non programmées en IDF selon une note de la DREES de mai 2023.

Une augmentation des risques de SSE (situations sanitaires exceptionnelles)

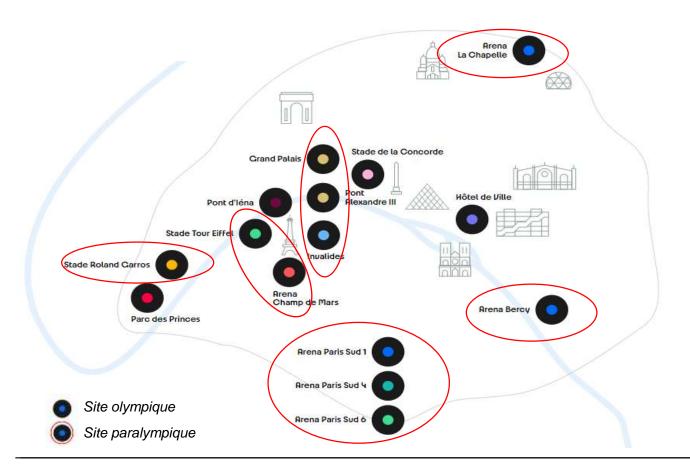






Les sites de compétition et épreuves à Paris

Sites de compétition fixes



Epreuves sur route

Epreuves olympiques





- Marathon
- Marche : Individuel, Relais mixte
- Cyclisme sur route
 - Contre la montre
 - Course en ligne
- <u>Triathlon</u>: Individuel, Relais mixte
- Marathon natation

Epreuves paralympiques



- Para Athlétisme : Para Marathon
- Para Triathlon

20 DÉCEMBRE 2023 4





Les sites de compétition et épreuves à Paris





Répartition des disciplines olympiques

Hôtel de ville	Athlétisme (départ marathon)	
Stade Tour Eiffel	Beach-volley	
Aréna Champ de Mars	Judo, Lutte	
Invalides	Tir à l'arc, Athlétisme (arrivée marathon), Cyclisme	
ilivaliues	sur route (départ contre la montre)	
Pont d'Iéna	Cyclisme sur route, athlétisme	
Pont Alexandre III	Natation marathon, triathlon, Cyclisme sur route	
Pont Alexandre III	(arrivée contre la montre)	
Grand Palais	Escrime, Taekwondo	
Concorde	Basketball 3X3, BMX Freestyle, Breaking,	
Concorde	Skateboard Street, Skateboard Park	
Aréna Bercy	Basketball, Gymnastique artistique, trampoline	
Aréna Paris Sud	Volleyball, Tennis de table, Haltérophilie, Handball	
Parc des Princes	Football	
Stade Roland Garros	Tennis, Boxe	
Aréna Porte de la Chapelle	Badminton, Gymnastique rythmique	

Répartition des disciplines paralympiques

Stade Tour Eiffel	Cécifoot
Aréna Champ de Mars	Para Judo, Rugby fauteuil
Invalides	Para Tir à l'arc
Pont Alexandre III	Para Triathlon
Grand Palais	Escrime fauteuil, Para Taekwondo
Aréna Bercy	Basket fauteuil
Aréna Paris Sud	Boccia, Para tennis de table, Goalball
Stade Roland Garros	Tennis fauteuil
Aréna Porte de la Chapelle	Para Badminton, Para Powerlifting

20 DÉCEMBRE 2023 5





2. Circulation et périmètres pendant les Jeux







Le cadre général

Catégories de périmètres



- Périmètres « organisateur » : mis en place par Paris 2024
- Périmètres « Etat » : mis en place par la Préfecture de Police (PP) pour des raisons de sécurité → 3 niveaux :
 - **Périmètres de protection (gris)**, dit SILT (sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme)
 - **Périmètres rouges** (circulation motorisée interdite)
 - **Périmètres bleus** (circulation motorisée réglementée)

3 phases



- Phase de montage
- Période des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Phase de démontage

Types d'événements



- Epreuves dans les sites fixes
- Epreuves Sur route / Hors stades
- Cérémonie d'ouverture





Les différentes phases

Sites de compétition olympiques

- Trocadéro
- Tour Eiffel,
- Champ-de-Mars
- Esplanade des Invalides
- Pont Alexandre III
- Place de la Concorde
- Place de l'Hôtel de Ville

Sites temporaires



+ Parcours de la Cérémonie d'ouverture Olympique

Sites de compétition paralympiques

- Tour Eiffel,
- Champ-de-Mars
- Esplanade des Invalides
- Pont Alexandre III
- Place de la Concorde

Phases de montage

- Mars Avril 2024: 1ère phase, sans impact sur la circulation
- <u>Fin-avril Juillet 2024</u>: 2^{ème} phase
- → Impacts sur la circulation, activation potentielle des périmètres

Phases de démontage

- Quais bas et ponts : Dès début août
- Autres zones : Septembre fin octobre 2024

20 DÉCEMBRE 2023





Les types de périmètres : le périmètre organisateur

Période d'activation

Du **début de l'installation des sites olympiques** (mars 2024) sur les périmètres des sites de compétition concernés, **jusqu'à la fin du démontage** (octobre 2024)

Localisation

Resserré **au plus près du site de compétition** / aux abords immédiats des sites \rightarrow pas de commerce / entreprise / habitant situé à l'intérieur

Accès & circulation

- Uniquement pour les personnes et véhicules accrédités par P2024 ou en possession d'un billet
- Des zones de dépose/reprise des personnes à mobilité réduite sont prévues au plus près de chacun des sites
- L'accès des véhicules d'urgence conditionné à l'autorisation préalable de la Préfecture de Police





Les types de périmètres : le périmètre gris « SILT »

Objectif

Assurer la sécurité sur les sites olympiques et paralympiques

Localisation

- Accolé aux périmètres organisateurs
- Correspond, dans la grande majorité, au périmètre organisateur du site olympique et paralympique

Accès & circulation

Uniquement aux spectateurs et aux personnes accréditées par Paris2024





Les types de périmètres : le périmètre rouge

Objectif

Réduire les risques terroristes et sécuriser les flux des riverains et du public accédant/quittant un site de compétition

Activation

- Activé autour des sites, chaque jour de compétition, 2h30 avant le début de la première épreuve
- Levé 1h après la fin de la dernière épreuve

Accès & circulation

- Piétons & cyclistes : autorisés en permanence, sans justificatif (livraisons en vélo cargo possibles, après un contrôle par les forces de l'ordre depuis des points d'accès spécifiques)
- <u>Véhicules motorisés</u> : interdits sauf pour les **véhicules autorisés** (personnes autorisées & services d'urgence) & **véhicules accrédités** après un contrôle par les forces de l'ordre depuis des points d'entrée spécifiquement prévus dans le périmètre





Les types de périmètres : le périmètre rouge

Accès & circulation

Modalités d'obtention d'une attestation pour les personnes autorisées : mise en ligne au printemps 2024 d'une plateforme numérique d'enregistrement préalable → obtention d'une attestation sous forme de QR Code (démarche également possible en mairie)

- Quelques exemples :

- Visite d'un proche en établissement de santé / médico-social : circulation motorisée interdite (seuls sont autorisés les employés devant impérativement se déplacer en véhicule ou les visiteurs eux-mêmes en situation de handicap, après déclaration sur la plate-forme dédiée en ligne et contrôle par les forces de l'ordre)
- Professionnels de santé et d'urgence : accès motorisé autorisé sur présentation de leur carte professionnelle
- **Professionnels assurant des soins à domicile** : accès motorisé autorisé sur présentation d'un justificatif (ordre de mission) et/ou enregistrement sur la plate-forme dédiée
- Personne ne pouvant sortir seule de chez elle et devant faire appel à un tiers : accès motorisé autorisé après déclaration sur la plateforme
- **Professionnel se déplaçant dans le cadre d'accès aux centres de soins** : accès motorisé autorisé, sur présentation d'un justificatif de mission et/ou enregistrement sur la plateforme dédiée





Les types de périmètres : le périmètre bleu

Objectif

Réduire les flux de transit aux abords du périmètre rouge & éviter que les usagers ne soient bloqués au sein des périmètres

Activation

- Activé autour des sites, chaque jour de compétition, 2h30 avant le début de la première épreuve
- Levé 1h après la fin de la dernière épreuve

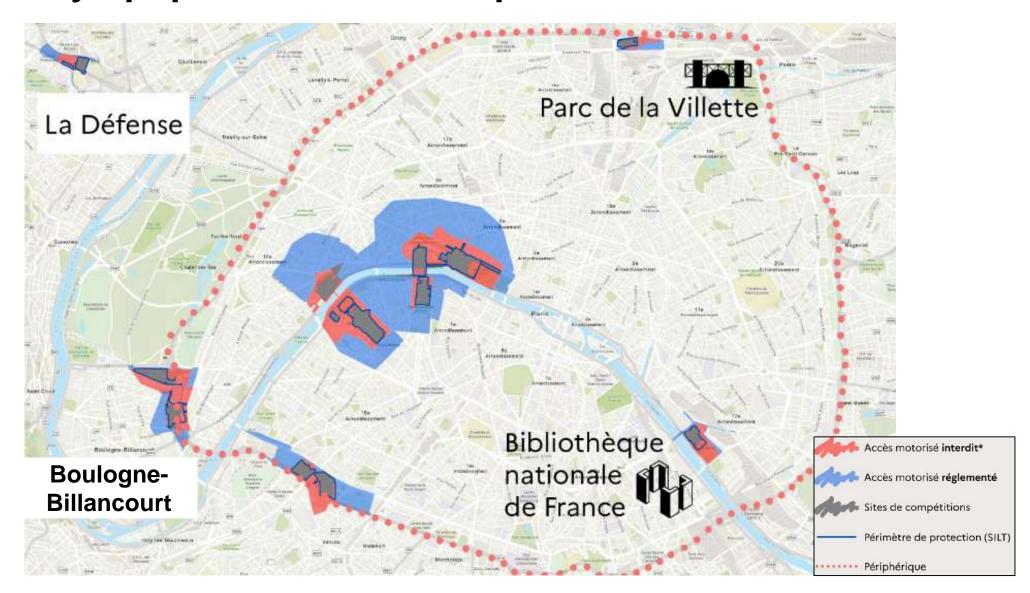
Accès & circulation

- <u>Piétons & cyclistes</u>: autorisés en permanence
- Véhicules motorisés: tout type de véhicule est autorisé dès lors que le conducteur peut justifier de son besoin d'accès en zone bleue: accès au domicile, travail, livraison, dépannage, déménagement, rendez-vous médical...





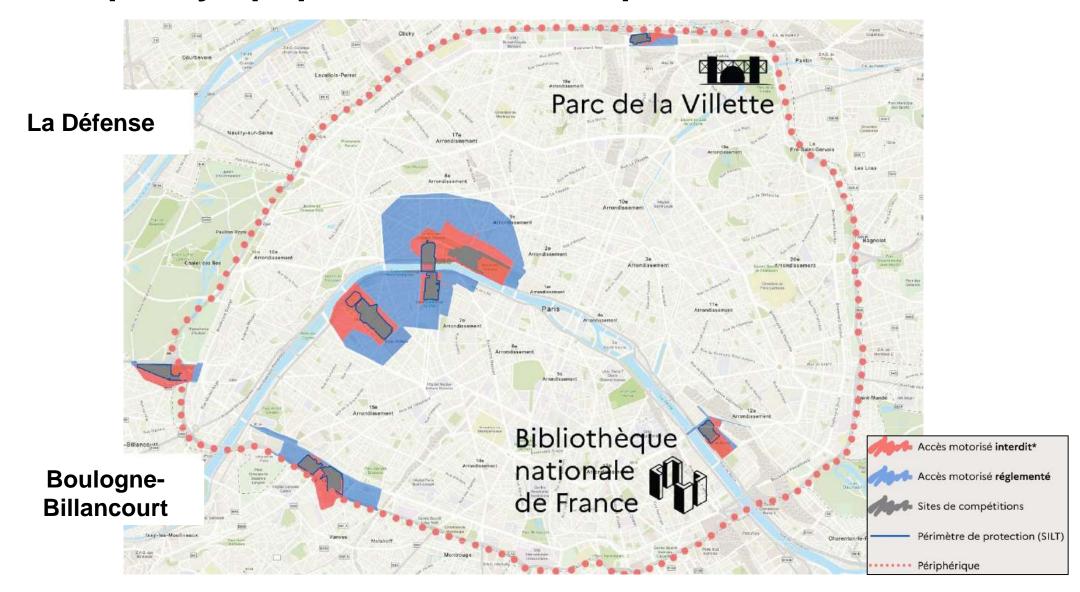
Les sites olympiques fixes et leurs périmètres







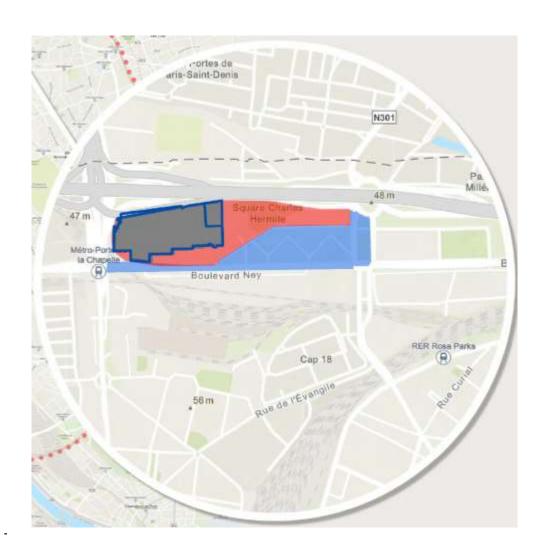
Les sites paralympiques fixes et leurs périmètres







Périmètres des sites fixes : Arena Porte de la Chapelle



Jeux Olympiques

Dates	Epreuves
24-juil	
25-juil	
26-juil	
27-juil	X
28-juil	X
29-juil	X
30-juil	X
31-juil	X
01-août	X
02-août	X
03-août	X
04-août	X
05-août	X
06-août	
07-août	
08-août	X
09-août	X
10-août	X
11-août	

Dates	Epreuves	
28-août		
29-août	X	
30-août	X	
31-août	X	
01-sept	X	
02-sept	X	
03-sept		
04-sept	X	
05-sept	X	
06-sept	X	
07-sept	X	
08-sept	X	





Périmètres des sites fixes : Arena Bercy



Jeux Olympiques

Dates	Epreuves
24-juil	
25-juil	
26-juil	
27-juil	X
28-juil	X
29-juil	X
30-juil	X
31-juil	X
01-août	X
02-août	X
03-août	X
04-août	X
05-août	X
06-août	X
07-août	X
08-août	X
09-août	X
10-août	X
11-août	X

Dates	Epreuves
28-août	
29-août	X
30-août	X
31-août	X
01-sept	X
02-sept	X
03-sept	X
04-sept	X
05-sept	X
06-sept	X
07-sept	X
08-sept	X





Périmètres des sites fixes : Arena Paris Sud



Jeux Olympiques

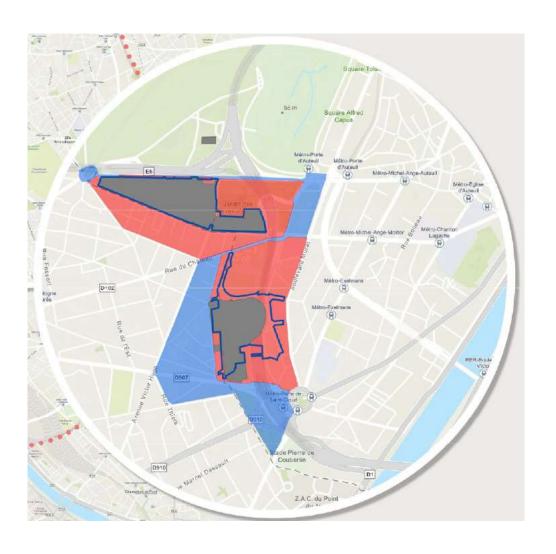
Dates	Epreuves
24-juil	
25-juil	X
26-juil	
27-juil	X
28-juil	X
29-juil	X
30-juil	X
31-juil	X
01-août	X
02-août	X
03-août	X
04-août	X
05-août	X
06-août	X
07-août	X
08-août	X
09-août	X
10-août	X
11-août	X

Dates	Epreuves
28-août	
29-août	X
30-août	X
31-août	X
01-sept	X
02-sept	X
03-sept	X
04-sept	X
05-sept	X
06-sept	X
07-sept	Х
08-sept	





Périmètres des sites fixes : Roland Garros et Parc des Princes (JO)



Jeux Olympiques

Dates	Epreuves Parc des	Epreuves Roland		
	Princes	Garros		
24-juil	X			
25-juil				
26-juil				
27-juil	X	X		
28-juil	X	X		
29-juil		X		
30-juil	X	X		
31-juil		X		
01-août		X		
02-août	X	X		
03-août	X	X		
04-août		X		
05-août				
06-août		X		
07-août		X		
08-août		X		
09-août	X	X		
10-août	X	X		
11-août				





Périmètres des sites fixes : Roland Garros

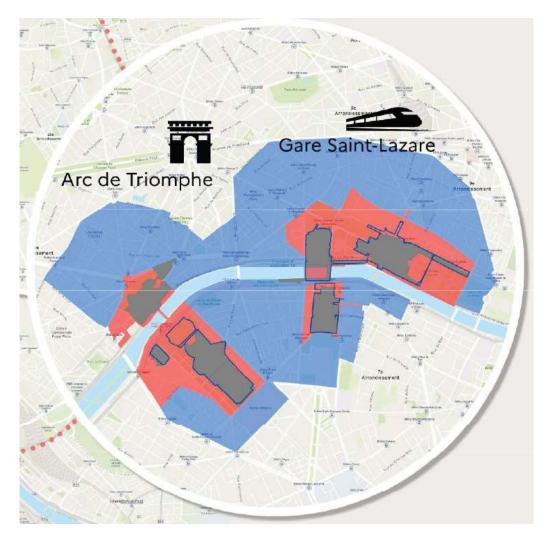


Dates	Epreuves
28-août	
29-août	
30-août	X
31-août	X
01-sept	X
02-sept	X
03-sept	X
04-sept	X
05-sept	X
06-sept	X
07-sept	X
08-sept	





Périmètres des sites fixes : Trocadéro, Tour Eiffel, Champ-de-Mars, Invalides, Pont Alexandre III, Grand Palais, Concorde (JO)



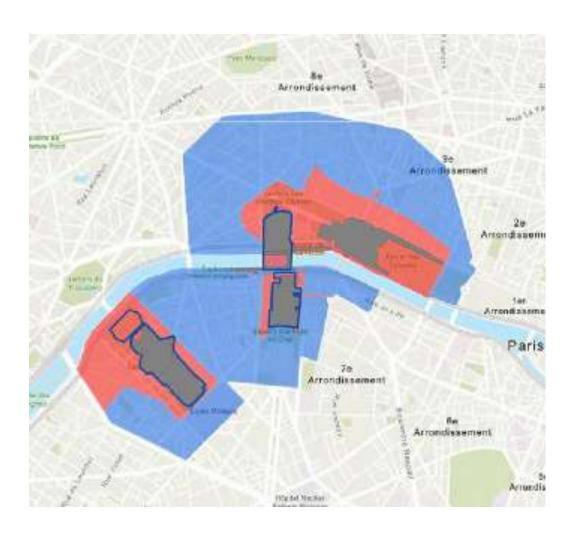
Jeux Olympiques

Dates	Trocadéro	Tour Eiffel	Champs de Mars	Invalides	Pont Alex. III	Grand Palais	Concorde
24-juil							
25-juil				X			
26-juil							
27-juil		X	X	X	X	X	X
28-juil		X	X	X		X	X
29-juil		X	X	X		X	
30-juil		X	X	X	X	X	X
31-juil		X	X	X	X	X	X
01-août	X	X	X	X		X	X
02-août		X	X	X		X	X
03-août	X	X	X	X		X	X
04-août	X	X		X		X	X
05-août		X	X		X		X
06-août		X	X				X
07-août	X	X	X			X	X
08-août		X	X		X	X	
09-août		X	X		X	X	X
10-août		X	X	X		X	X
11-août			X	X			





Périmètres des sites fixes : Champ-de-Mars, Tour Eiffel, Invalides, Pont Alexandre III, Grand Palais (JP)



Dates	Tour Eiffel	Champs de Mars	Invalides	Pont Alex. III	Grand Palais
28-août					
29-août		X	X		X
30-août		X	X		X
31-août		X	X		X
01-sept	X	X	X	X	
02-sept	X	X	X	X	
03-sept	X		X		X
04-sept			X		X
05-sept	X	X			X
06-sept		X			X
07-sept	X	X			X
08-sept					





Focus sur les épreuves sur route et la cérémonie d'ouverture

Epreuves sur route

Marathon + Marathon pour tous + Cyclisme contre-la-montre + Cyclisme course en ligne + Para marathon

Activation

Un périmètre autour du parcours sera mis en place la veille de chaque épreuve

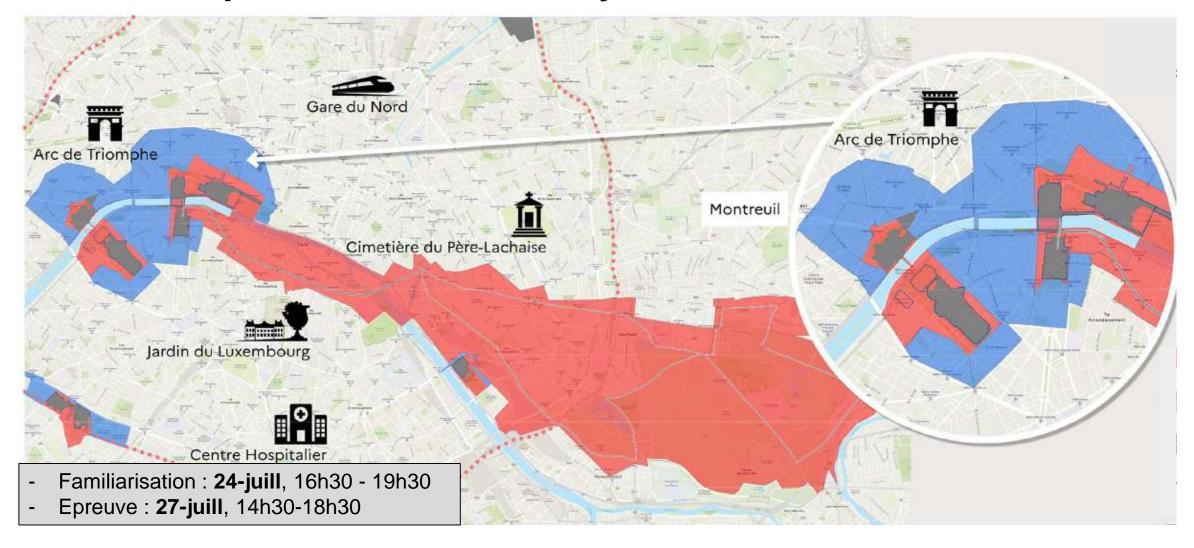
Accès & circulation

- <u>Piétons & cyclistes</u>: circulation interdite sur les tracés des parcours et perturbée à proximité
 - Circulations sur les trottoirs possibles pour les piétons
 - Points de passage, sur des temps définis, pour traverser à vélo & trottinette (pied à terre) les parcours
- Véhicules motorisés :
 - Seuls les véhicules d'urgence pourront traverser les parcours → points de cisaillement identifiés
 - Aucun autre véhicule ne pourra s'engager sur le parcours





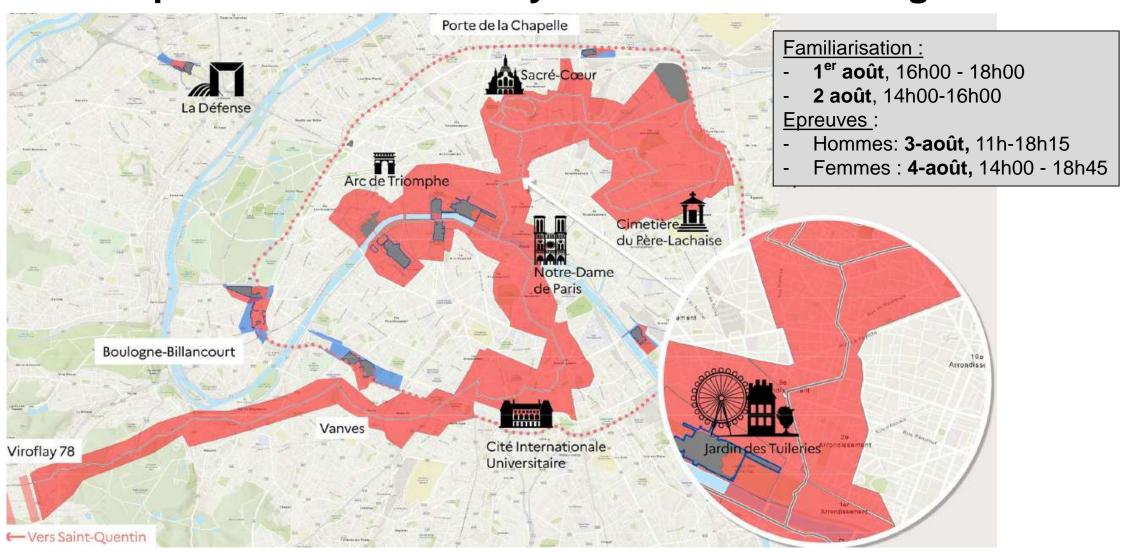
Périmètres épreuves sur route : Cyclisme - course contre la montre







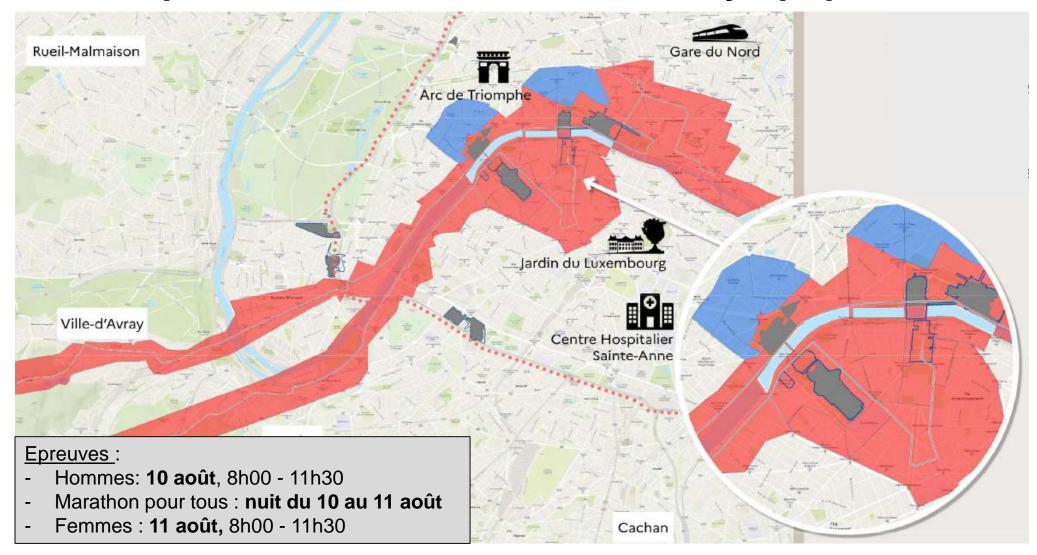
Périmètres épreuves sur route : Cyclisme - course en ligne







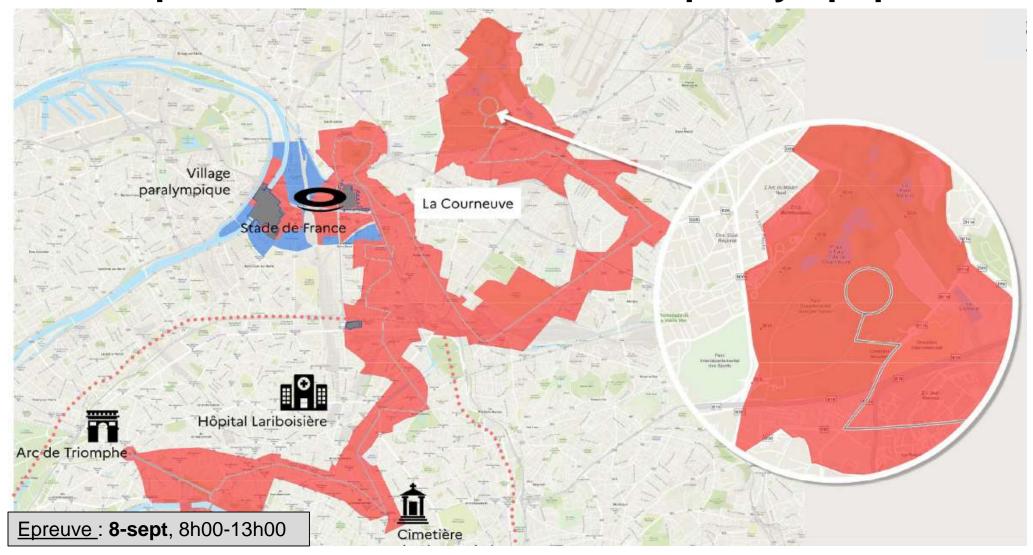
Périmètres épreuves sur route : marathon olympique







Périmètres épreuves sur route : marathon paralympique







Focus sur les épreuves sur route et la cérémonie d'ouverture

Cérémonie d'ouverture des JO

26 juillet 2024, 20h24 – 23h50

Jours précédant la cérémonie

- Périmètre SILT sur chacune des 2 rives et les rues aux abords du fleuve → Quais de Seine soumis à une interdiction de circulation sur une zone de plus de 10km (7km de parade et 3-4km de zone de stockage pour les bateaux)
- Conditions d'accès pour ce périmètre à préciser

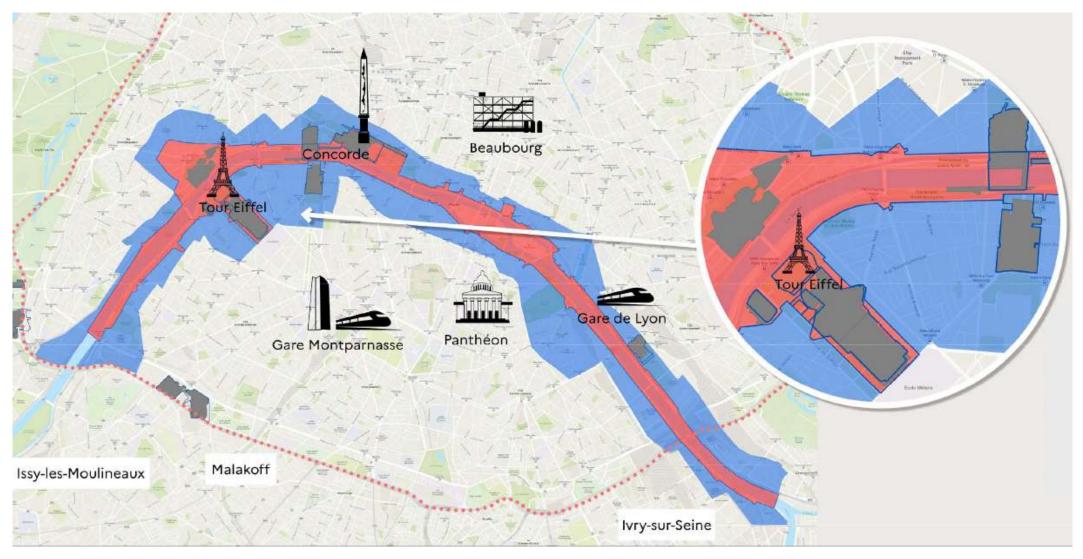
Jour de la cérémonie

Extension considérable du périmètre le jour J -> Ouest englobé jusqu'aux Champs-Elysées





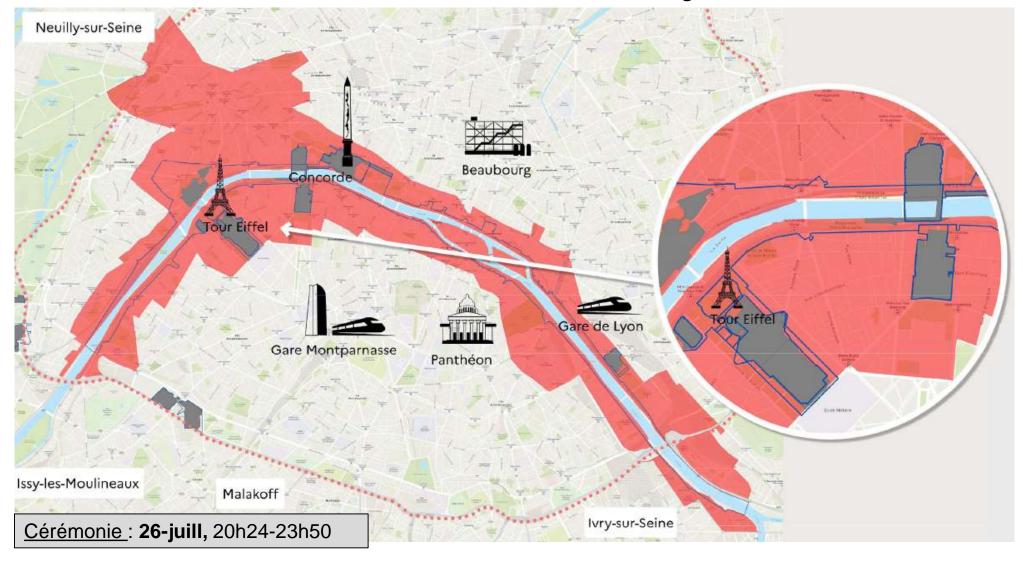
Périmètres Cérémonie d'ouverture de JO : en amont







Périmètres Cérémonie d'ouverture de JO : jour J







Périmètres : tableau des accès (partie 1)

DOPC Tableau des accès aux périmètres circulation

Classification des périmètres	Périmètre de circulation motorisée réglementée (bleu)	Périmètre d'interdiction de la circulation motorisée (rouge)	Périmètre de protection (SILT)
Piétons	Oui	Oui	Oui après filtrage
Cyclistes	Oui	Oui	Non
Trottinettes	Oui	Oui	Non
Véhicules de Sécurité / Urgences / Dépannages			
Police municipale	Oui	Oui	Non
Secours	Oui	Oul	Oui
Véhicules "Opération Sentinelle"	Oul	Oui	Oui
Ambulances privées	Oui	Oui	Non
éhicules utilisés pour l'accès aux centres de soins (Hôpitaux, cliniques, médecine de ville)	Oui	Oui	Non
Professionnels de dépannage dans le cadre d'interventions présentant un caractère d'urgence (problèmes de maintenance, pannes, élimination de nuisibles, etc)	Ovi	OUI	Non
Véhicules de services - soins à la personne	Co. Co.		
Soins à domicile	Oui	Oui	Non
Portage de repas	Oui	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non
Services à domicile (aide à domicile, garde d'enfants, propreté)	Oui	Non	Non
Pompes funèbres	Oui	Oui	Non
Véhicules de transport de personnes			
Taxis	Oui	Oui si dépose/reprise d'une personne autorisée ou d'un spectateur muni d'un billet	Non
VTC	Oui	Non	Non
Transports publics (bus RATP)	Oui	Non	Non
Cars routiers / Autocars de tourisme	Oui	Non	Non
Transport de personnes en situation de handicap	Oui	Oui	Non
Véhícules utilisés par les personnes handicapées avec justificatif	Oui	Oui	Non
Auto écoles	Non	Non	Non
Véhicules des acteurs de la logistique			
Livraisons sur justificatif (véhicules motorisés et vélos cargos)	Oui	Oui	Non
Transport de fonds	Oui	Oui	Non
Transport de matières dangereuses	Non	Non	Non
Approvisionnement des marchés	Oui	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non
Exposants (puces, brocantes)	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non
Déménagement	Oui	Oui	Non
Transport d'œuvres d'art pour musées	Oui	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non





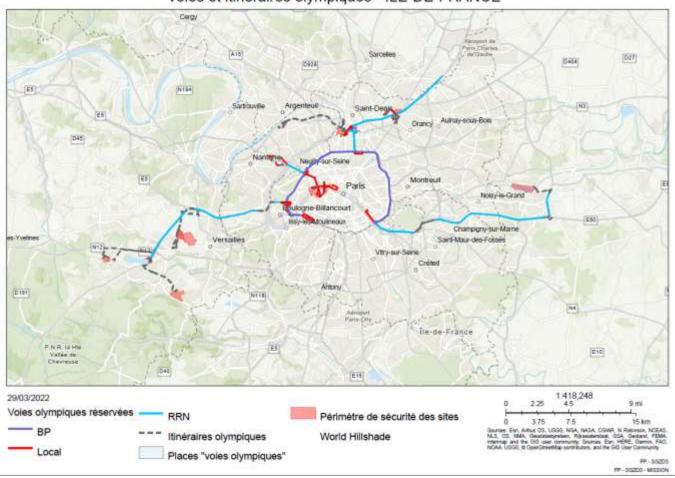
Périmètres : tableau des accès (partie 1)

Véhicules liés aux travaux Livraisons chantier entités publiques	Oui	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non
Livraisons chantier particuliers	Oui	Non	Non
Véhicules des riverains			
Véhicule riverain en circulation	Oui	Qui	Non
Personnes abonnées à un parking public du périmètre	Oui	Oui	Non
Personnes ayant un parking privé dans le périmètre	Oui	Oui	Non
Véhicules des personnes travaillant dans la zone / Personnel des sites de			
compétition/ agents ville / accrédités			
Personnes exerçant leur activité dans le secteur	Oui	Non	Non
Véhicules habilités par les services publics (prise de service)	Oul	Non	Non
Véhicules affectés à un service public dans le cadre d'une mission justifiée	Oui	Non	Non
Véhicules de la Ville de Paris n'ayant pas d'actions liées aux JOP	Oui	Non	Non
hicules de la Ville de Paris ayant des actions liées aux JOP (ou d'intérêt général)	Oui	Qui	Non
Prestataires et concessionnaires	Oui	Oui	
Ramassage des ordures	Oui	Oui	Non
Nettoyage des rues	Oui	Oui	Non
Véhicule du personnel travaillant sur les sites olympiques	Oui	Non sauf véhicule VAPP	Non
			14 4 3 4 4 4
Vh de résidents dans des hôtels	Oui	Oui	Non



Les voies et itinéraires olympiques

Voies et itinéraires olympiques - ÎLE-DE-FRANCE



Voies réservées pour les JOP: 185km

- « Voies olympiques » : exclusivement réservées aux catégories autorisées
- « Itinéraires olympiques » : empruntés par les véhicules du COJOP (transport des athlètes), mais pas exclusivement réservés





Axes de travail pour l'ARS et la DD75

Enjeux

- Nécessité d'anticiper les déplacements durant les Jeux sur l'ensemble de la chaîne de soins, selon une acception large de la mobilité (circulation, accès, stationnement)
- Parmi les flux identifiés :
 - Transports sanitaires
 - Professionnels de santé et SAAD
 - Logistique et approvisionnement des ES/ESMS et pharmacies d'officine

Actions

- Lien avec la Préfecture de Police dans le cadre des concertations réalisées par cette dernière en décembre et janvier
- Recensement des structures concernées par les périmètres (ou à proximité immédiate)
- Identification des **problématiques soulevées** (accès des personnels / visiteurs, acheminements médicaments, matériels..)

Assurer la continuité de l'offre de soins de ville pendant les JOP



Assurer la continuité de l'offre de soins pendant les JOP

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place avec pour objectifs :

- anticiper les besoins
- définir les plans de mobilisation, organiser les renforts en personnel
- Rédiger le RETEX



GT Continuité de l'offre de soins hospitalière	GT Continuité de l'offre de soins en ville	GT parcours et transports sanitaires	Polyclinique olympique et paralympique
Estimation des besoins RH et financiers			Création de la polyclinique Ecriture du projet de santé
Accompagnement à la préparation des PCA des établissements	Accompagnement de la stratégie territorialisée	Elaboration de la doctrine régionale et déclinaison départementale	
Développement d'un tableau de bord de s	suivi de l'offre de soins	Organisation des renforts AASC, de la garde ambulancière et TSU	
Identification et accompagnement des be	soins en mobilité		
Retex			

20/12/2023

Assurer la continuité de l'offre de soins pendant les JOP

RAPPEL: renforcement de l'offre hospitalière et pré-hospitalière

APHP : Etablissement de première ligne dans le cadre de la stratégie régionale de renforcement

- Renforcement par rapport à août 2022
 - + 360 lits
 - + 4 blocs d'urgence
 - + 760 ETP de professionnels de santé
- En charge du dispositif de la polyclinique et de la prise en charge des athlètes (Bichat), des médias (Avicenne) et de la famille olympique (HEGP)
- Préparation au risque de SSE
- → Finalisation des plannings en décembre

Les établissements de santé hors APHP :

- maintenir a minima le capacitaire de l'été 2022
- assurer leur aval
- mobilisation en cas de SSE
- → Anticipation des plannings

Le renforcement de l'offre pré-hospitalière et prépositionnement

- Renforcement AASC auprès des SAMU
- Prépositionnement et renforcement des moyens SAMU/SMUR (OLY: 2 UMH et PARA: 2 UMH)
- Prépositionnement et renforcement de moyens tactiques pour faire face à une SSE

Les leviers RH



Leviers existants:

- déplafonnement des heures supplémentaires
- majoration des heures supplémentaires (Pas de sur-majoration prévue par le ministère).

Leviers complémentaires :

- augmentation du plafond des CET de 10 jours
- recours aux professionnels de santé libéraux, retraités depuis moins de 3 ans ou en prolongation d'activité, recours aux étudiants en santé (cf arrêté du 5 juillet 2023).

Leviers spécifiques aux ES de « première ligne »

 prime pour les personnes travaillant dans les services et filières renforcés pour les JOP qui n'auront pas pu poser 3 semaines de congés consécutives

Assurer la continuité de l'offre de soins de ville pendant les JOP CONTEXTE DES TRAVAUX

Anticiper et préparer le système de santé à une demande de soins estivale exceptionnellement plus importante

Evolution de l'offre de soins :

- -Risque de baisse d'activité des MG qui pourrait atteindre 50% dans les communes franciliennes et notamment à Paris en cette période estivale
- -Effet désincitatif de l'impact des JOP sur l'activité des professionnels libéraux (ex: difficultés de circulation)
- -Recrutement des professionnels libéraux dans d'autres programmes (ex: sur les sites de compétition dans le cadre du programme volontaires de Paris 2024

TOUTEFOIS: estimations soumises à d'importantes incertitudes (CDOM indique une mobilisation supérieure compte tenu de l'événement)

Evolution de la demande de soins :

- -Assurer la continuité des prises en charge courantes des parisiens plus nombreux que lors des précédents étés à rester à Paris
- -Absorber la hausse des besoins liée à la fréquentation touristique exceptionnelle dans la capitale
- -Contexte climatique et épidémiologique incertain
- -Contexte festif

TOUTEFOIS: Les derniers grands événements sportifs internationaux et les retex des précédentes éditions des Jeux ne font pas apparaître une hausse significative de la demande de soins en ville.

Doctrine générale d'anticipation de la mobilisation :

Ne pas mobiliser plus que nécessaire tout en étant à la hauteur de l'événement (anticiper et adapter)

S'appuyer sur une **contribution collective** : public, privé, libéral ...

Avoir une attention particulière aux structures potentiellement les plus impactées par les JOP, en raison notamment de leur proximité géographique avec les sites olympiques et paralympiques, et avec les lieux de passage et résidence des touristes.





Assurer la continuité de l'offre de soins de ville pendant les JOP

LES PISTES DE RENFORCEMENT

Ctuatás	46 64		
Strated	lle de	partementale	e – JOP Ville

Mesures transversales Mesures spécifiques Objectif: mobilisation de l'ensemble des acteurs Objectif: garantir un niveau socle d'offre disponible en horaires étendus Les pistes à l'étude : autoriser l'exercice conjoint des médecins titulaires/remplaçants renforcer le SAS. campagne de communication sur l'offre de soins non → Lancement d'un appel à volontariat pour l'identification et programmés le renforcement de centres de premiers recours facilement renforcer les lignes de garde sur les horaires de PDSA accessibles afin de faciliter l'orientation et garantir une (certaines MMG parisiennes) meilleure adaptation de l'offre aux besoins à Paris. Travaux à venir : Mobilisation des CPTS Mobilisation des pharmacies, notamment en matière de relai d'informations

Assurer la continuité de l'offre de soins de ville pendant les JOP

Appel à volontariat JOP « centres de soins primaires »

Cet AAV est le dispositif clé de notre stratégie d'organisation de l'offre de soins pendant les Jeux

Finalités:

- -Garantir un niveau de disponibilité de l'offre accessible (notamment en soirée, créneaux avec et sans rdv,..).
- -Permettre une identification facilitée de cette offre (communication spécifique)
- -Permettre une adaptation continue du niveau d'offre en fonction de l'évolution des informations
- -Identifier des effecteurs pour le SAS

Durée de mobilisation « renforcée » attendue : période des Jeux olympiques et paralympiques (ou JO seulement).

Les attendus

- ✓ Structure de premier recours à Paris intramuros
- ✓ Offre conventionnée secteur 1 de médecine générale (voire de spécialité)
- ✓ Disponibilité d'au moins 3 médecins la journée et 2 en soirée (créneaux avec et sans rdv)
- ✓ Partenariats avec des plateaux techniques et SAU
- ✓ Maintien de l'activité tout l'été 2024
- ✓ Horaires élargis, le soir et le week-end
- ✓ Participation au SAS
- ✓ Accessibilité

Assurer la continuité de l'offre de soins de ville pendant les JOP Appel à volontariat « centres de soins primaires »

Quelles modalités de participation à l'AAV ?

- -Toute structure offreuse de soins peut transmettre un ou plusieurs projets
- -Deux structures peuvent s'associer pour déposer un projet
- -Mettre l'accent sur les modalités d'anticipation des plannings, l'accessibilité des locaux, les modalités de prise de rdv.
- -Description simple du projet dans la trame de réponse communiquée à la suite de la réunion
- -Envoi du projet et d'un budget prévisionnel (indicatif) à l'adresse : <u>ars-dd75-jop2024@ars.sante.fr</u>
 - → A cette adresse, vous pouvez nous adresser toutes vos questions, nous sommes disponibles pour discuter de votre projet

Les engagements de l'ARS :

- -Partage d'information
- -Accompagnement par une équipe dédiée
- -Communication spécifique pour promouvoir le réseau de centres partenaires
- -Financement spécifique pour certains postes de dépenses (coordination, sécurisation, communication, ...) suivant les besoins du projet (pas financement de l'activité).



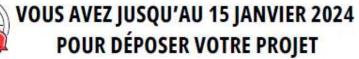


♦ Deux documents de l'initiative

Assurer la continuité de l'offre de soins de ville pendant les JOP

Appel à volontariat « centres de soins primaires »





	Etape de l'AAV – Centres de premiers recours JOP	Calendrier
1	Réunion des acteurs de la ville Présentation/échange sur l'initiative	20 décembre
2	Clôture de l'AAV	15 janvier
3	Etude des projets	Du 15 janvier au 20 janvier
4	Comité de sélection	22 janvier
5	Annonce des résultats	23 janvier
6	Accompagnement du projet	jusqu'à la fin des JOP

20/12/2023

Assurer la continuité de l'offre de soins de ville pendant les JOP

Les équipes de la mission JOP et du département Ville-Hôpital de la DD75 sont à votre disposition : <u>ars-dd75-jop2024@ars.sante.fr</u> ou <u>ars-dd75-ville-hopital@ars.sante.fr</u>

Merci de votre attention!





[Rajout post réunion] Rappel sur les circuits financiers de prise en charge (CPAM) des patients

- Les touristes de l'Union européenne seront pris en charge sur la base de leur carte européenne d'assurance maladie pour les soins inopinés avec avance de frais du patient
- Les touristes hors UE devront avoir contracté une assurance privé et seront donc pris en charge par leur assurance avec avance de frais de leur part
- Les visiteurs français seront pris en charge par l'Assurance Maladie selon les règles de droit commun.

20/12/2023